

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00597

Numéro SIREN : 413 157 306

Nom ou dénomination : MINELLI SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2019 sous le numéro de dépôt 1168

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 967 634	1 413 664	553 969	581 588
Fonds commercial	32 178 681	7 028 000	25 150 681	28 192 217
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	34 146 315	8 441 664	25 704 651	28 773 805
Terrains				
Constructions	24 885 903	18 877 135	6 008 768	7 126 354
Installations techniques, matériel	75 695	75 600	95	667
Autres immobilisations corporelles	11 036 419	9 652 331	1 384 088	1 670 447
Immobilisations en cours	42 284		42 284	268 520
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	36 040 301	28 605 066	7 435 235	9 065 987
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	895 467	34 000	861 467	644 467
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts	1 239		1 239	2 385
Autres immobilisations financières	2 641 770		2 641 770	2 628 842
TOTAL immobilisations financières	3 538 629	34 000	3 504 629	3 275 847
Total Actif Immobilisé (II)	73 725 245	37 080 730	36 644 515	41 115 640
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	34 395 557	3 535 000	30 860 557	30 291 470
TOTAL Stock	34 395 557	3 535 000	30 860 557	30 291 470
Avances et acomptes versés sur commandes				31 129
Clients et comptes rattachés	5 276 546	400 432	4 876 114	5 448 845
Autres créances	11 599 927	325 497	11 274 430	12 044 843
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	16 876 473	725 930	16 150 544	17 493 688
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	5 138 008		5 138 008	2 016 860
TOTAL Disponibilités	5 138 008		5 138 008	2 016 860
Charges constatées d'avance	2 471 224		2 471 224	2 797 232
TOTAL Actif circulant (III)	58 881 263	4 260 930	54 620 333	52 630 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	132 606 507	41 341 660	91 264 848	93 746 019

ENTRÉE CONFIRMÉE
ORIGINAL

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 23 556 431)		23 556 431	23 556 431
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		173 805	173 805
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)			
TOTAL Réserves		2 355 643	2 355 643
Report à nouveau		-2 322 001	1 775 237
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-4 867 863	-4 097 238
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		563 145	694 654
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		19 459 160	24 458 532
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		518 236	937 993
Provisions pour charges		417 592	413 455
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		935 828	1 351 448
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		917 623	11 671
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 33 828 434)		39 560 268	37 202 695
TOTAL Dettes financières		40 477 891	37 214 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 260 525	23 240 944
Dettes fiscales et sociales		5 458 773	5 086 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		694 632	158 109
Autres dettes		1 977 039	2 236 054
TOTAL Dettes d'exploitation		30 391 969	30 721 672
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		70 869 860	67 936 038
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		91 264 848	93 746 019

DESTINÉ COMPTABLE
A L'ORIGINAL

1

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	113 097 656	5 984 974	119 082 630	117 853 931
Production vendue biens				
Production vendue services	465 131	-446 320	18 811	750 084
Chiffres d'affaires nets	113 562 787	5 538 654	119 101 442	118 604 015
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 431 653	2 850 100
Autres produits			240 134	350 259
Total des produits d'exploitation (I)			120 773 228	121 804 374
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			55 064 598	54 686 584
Variation de stock (marchandises)			-709 720	3 198 016
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			34 964 157	34 060 177
Impôts, taxes et versements assimilés			2 128 705	1 973 617
Salaires et traitements			16 372 083	15 436 548
Charges sociales			6 052 768	5 603 462
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	3 256 508	3 534 800
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	500 054	1 103 653
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	262 390	555 810
Autres charges			806 277	552 901
Total des charges d'exploitation (II)			118 697 819	120 705 568
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 075 409	1 098 806
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			82 977	104 252
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			46 236	27 100
Reprises sur provisions et transferts de charges				17 709
Différences positives de change			25 208	1 520
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			154 421	150 582
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 486	
Intérêts et charges assimilées			2 679 972	2 668 240
Différences négatives de change				38 364
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 689 458	2 706 604
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-2 535 037	-2 556 023
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-459 628	-1 457 217

CERTIFIÉ CONFORME

A L'ORIGINAL

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		22 775
Produits exceptionnels sur opérations en capital	347 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	575 017	754 118
Total des produits exceptionnels (VII)	922 017	776 893
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	748 513	1 502 257
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	957 296	257 226
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 666 603	2 276 452
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 372 412	4 035 935
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 450 395	-3 259 042
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	23 971	295 999
Impôts sur les bénéfices (X)	-66 132	-915 020
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	121 849 666	122 731 848
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	126 717 529	126 829 086
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-4 867 863	-4 097 238

RABAT 03/04/2014
 10/01/2014





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 août 2018

Minelli S.A.S.

155, rue du Dirigeable - ZI des Paluds - 13400 Aubagne

Ce rapport contient 33 pages

GM-184-025



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

Siège social : 155, rue du Dirigeable - ZI des Paluds - 13400 Aubagne
Capital social : € 28 461 441

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2018

A l'attention de l'Associé unique de la société Minelli S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Minelli S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 « Règles et méthodes comptables – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels expose la situation d'endettement et de trésorerie du Groupe au 31 août 2018 ainsi que le contexte dans lequel les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note correspondante de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, les notes 5 « Dépréciation d'actifs immobilisés » et 10 « Stocks » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

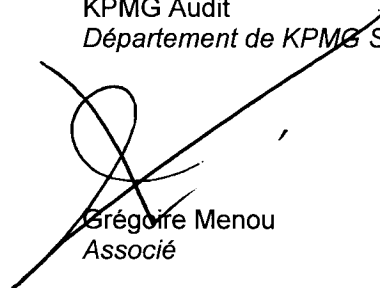
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 décembre 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Grégoire Menou
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 967 634	1 413 664	553 969	581 588
Fonds commercial	32 178 681	7 028 000	25 150 681	28 192 217
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	34 146 315	8 441 664	25 704 651	28 773 805
Terrains				
Constructions	24 885 903	18 877 135	6 008 768	7 126 354
Installations techniques, matériel	75 695	75 600	95	667
Autres immobilisations corporelles	11 036 419	9 652 331	1 384 088	1 670 447
Immobilisations en cours	42 284		42 284	268 520
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	36 040 301	28 605 066	7 435 235	9 065 987
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	895 467	34 000	861 467	644 467
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts	1 239		1 239	2 385
Autres immobilisations financières	2 641 770		2 641 770	2 628 842
TOTAL immobilisations financières	3 538 629	34 000	3 504 629	3 275 847
Total Actif Immobilisé (II)	73 725 245	37 080 730	36 644 515	41 115 640
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	34 395 557	3 535 000	30 860 557	30 291 470
TOTAL Stock	34 395 557	3 535 000	30 860 557	30 291 470
Avances et acomptes versés sur commandes				31 129
Clients et comptes rattachés	5 276 546	400 432	4 876 114	5 448 845
Autres créances	11 599 927	325 497	11 274 430	12 044 843
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	16 876 473	725 930	16 150 544	17 493 688
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	5 138 008		5 138 008	2 016 860
TOTAL Disponibilités	5 138 008		5 138 008	2 016 860
Charges constatées d'avance	2 471 224		2 471 224	2 797 232
TOTAL Actif circulant (III)	58 881 263	4 260 930	54 620 333	52 630 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	132 606 507	41 341 660	91 264 848	93 746 019

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 23 556 431)		23 556 431	23 556 431
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		173 805	173 805
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		2 355 643	2 355 643
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)			
TOTAL Réserves		2 355 643	2 355 643
Report à nouveau		-2 322 001	1 775 237
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-4 867 863	-4 097 238
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		563 145	694 654
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		19 459 160	24 458 532
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		518 236	937 993
Provisions pour charges		417 592	413 455
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		935 828	1 351 448
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		917 623	11 671
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 33 828 434)		39 560 268	37 202 695
TOTAL Dettes financières		40 477 891	37 214 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 260 525	23 240 944
Dettes fiscales et sociales		5 459 773	5 086 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		694 632	158 109
Autres dettes		1 977 039	2 236 054
TOTAL Dettes d'exploitation		30 391 969	30 721 672
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		70 869 860	67 936 038
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		91 264 848	93 746 019

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	113 097 656	5 984 974	119 082 630	117 853 931
Production vendue biens				
Production vendue services	465 131	-446 320	18 811	750 084
Chiffres d'affaires nets	113 562 787	5 538 654	119 101 442	118 604 015
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 431 653	2 850 100
Autres produits			240 134	350 259
Total des produits d'exploitation (I)			120 773 228	121 804 374
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			55 064 598	54 686 584
Variation de stock (marchandises)			-709 720	3 198 016
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			34 964 157	34 060 177
Impôts, taxes et versements assimilés			2 128 705	1 973 617
Salaires et traitements			16 372 083	15 436 548
Charges sociales			6 052 768	5 603 462
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	3 256 508	3 534 800
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	500 054	1 103 653
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	262 390	555 810
Autres charges			806 277	552 901
Total des charges d'exploitation (II)			118 697 819	120 705 568
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 075 409	1 098 806
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			82 977	104 252
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			46 236	27 100
Reprises sur provisions et transferts de charges				17 709
Différences positives de change			25 208	1 520
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			154 421	150 582
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 486	
Intérêts et charges assimilées			2 679 972	2 668 240
Différences négatives de change				38 364
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 689 458	2 706 604
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-2 535 037	-2 556 023
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-459 628	-1 457 217

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		22 775
Produits exceptionnels sur opérations en capital	347 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	575 017	754 118
Total des produits exceptionnels (VII)	922 017	776 893
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	748 513	1 502 257
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	957 296	257 226
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 666 603	2 276 452
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 372 412	4 035 935
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 450 395	-3 259 042
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	23 971	295 999
Impôts sur les bénéfices (X)	-66 132	-915 020
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	121 849 666	122 731 848
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	126 717 529	126 829 086
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-4 867 863	-4 097 238

MINELLI S.A.S.
au 31 août 2018

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOÛT 2018**

MINELLI S.A.S.
ZI DES PALUDS
155 RUE DU DIRIGEABLE
13400 AUBAGNE

N° SIRET : 413 157 306 01989

Sommaire

<u>1.</u>	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	<u>3</u>
<u>2.</u>	<u>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	<u>3</u>
<u>3.</u>	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	<u>3</u>
<u>4.</u>	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>5.</u>	<u>DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>5</u>
<u>6.</u>	<u>AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....</u>	<u>5</u>
<u>7.</u>	<u>IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL</u>	<u>6</u>
<u>8.</u>	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	<u>6</u>
<u>9.</u>	<u>IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</u>	<u>9</u>
<u>10.</u>	<u>STOCKS</u>	<u>10</u>
<u>11.</u>	<u>OPERATIONS EN DEVISES.....</u>	<u>10</u>
<u>12.</u>	<u>CREANCES.....</u>	<u>11</u>
<u>13.</u>	<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	<u>12</u>
<u>14.</u>	<u>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</u>	<u>12</u>
<u>15.</u>	<u>CAPITAL SOCIAL</u>	<u>13</u>
<u>16.</u>	<u>PROVISIONS</u>	<u>14</u>
<u>17.</u>	<u>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</u>	<u>15</u>
<u>18.</u>	<u>DETTE D'EXPLOITATION ET DIVERS.....</u>	<u>16</u>
<u>19.</u>	<u>PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES</u>	<u>17</u>
<u>20.</u>	<u>PERSONNEL</u>	<u>18</u>
<u>21.</u>	<u>RESULTAT FINANCIER</u>	<u>18</u>
<u>22.</u>	<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</u>	<u>19</u>
<u>23.</u>	<u>CONSOLIDATION.....</u>	<u>19</u>
<u>24.</u>	<u>INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2018.....</u>	<u>19</u>
<u>25.</u>	<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES</u>	<u>19</u>
<u>26.</u>	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS</u>	<u>23</u>
<u>27.</u>	<u>ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE</u>	<u>24</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fin du contrôle fiscal et clôture de plusieurs dossiers de contentieux

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Au 31 août 2018, le Groupe, dont la Société est une filiale, dispose d'une trésorerie d'environ 175 M€ qui lui permet notamment de continuer à financer la Société à travers un financement court terme octroyé par Financière Vivarte d'une part (centrale de trésorerie du Groupe) et un financement moyen terme octroyé par Vivarte par le biais d'emprunts moyen terme « New Money » d'autre part.

Le 18 juillet 2018, le Groupe a obtenu de la part de ses prêteurs un accord de renonciation à l'application de son ratio de levier pour le 31 août 2018, celui-ci n'est donc pas testé à la clôture de l'exercice. Par ailleurs, le Groupe a respecté les deux autres covenants bancaires auxquels il était soumis au titre de l'exercice clos le 31 août 2018.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2018.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasins centre-ville et Centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Appartements	Linéaire	15 à 50
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2017	Dotations	Reprises	31/08/2018
Amortissements dérogatoires	695	147	270	572
TOTAL	695	147	270	572

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués: si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Au 31 août 2018, l'application de cette méthode a conduit la Société à déprécier la totalité des titres de ses filiales MINELLI MONACO et MINELLI BELGIQUE et à comptabiliser une provision pour risques et charges, comme décrit dans la note 17 « Provisions ».

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31/08/2018		Prêts et avances	Avals et cautions donnés	Capitaux propres au 31/08/2018 (hors résultat de la période)	Chiffre d'affaires au 31/08/2018	Résultat au 31/08/18	Dividendes encaissés
		Brute	Nette						
MINELLI DEUTSCHLAND	100	75	75	291	0	85	497	2	-
MINELLI SARL (MONACO)	100	15	15	1006	0	-124	198	-23	-
MINELLI Belgique	100	19	19	372	0	-150	262	-66	-
MINELLI Luxembourg	100	217	217	-42	0	191	58	-26	-
TOTAL		326	326	1 627	-	2	1 015	- 113	-

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	2 642		2 642
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 642	-	2 642

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	446			446
Logiciels	1 376	148	2	1 522
Fond de commerce	14 787		113	14 674
Droit au bail	16 721	520	705	16 536
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	1 039	20	92	967
Mali de fusion				-
Acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Autres immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL	34 369	688	912	34 145
CORPORELLES				
AAI constructions	24 784	1 597	1 495	24 886
Matériel et outillage	76			76
AAI mobilier	9 771	548	521	9 798
Véhicules	1			1
Matériel de bureau et informatique	1 174	80	18	1 236
Immobilisations en cours	268	820	1 046	42
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	36 074	3 045	3 080	36 039
FINANCIERES				
Titres de participations	678			678
Prêts et autres immobilisations financières	2 631			2 631
SOUS TOTAL	3 309	-	-	3 309
TOTAL	73 752	3 733	3 992	73 493

Conformément au règlement ANC 2015-06, les malis techniques de fusion ont été réaffectés aux actifs sous-jacents.

AMORTISSEMENT (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Droit au bail et Fonds de commerce	4 356	3 089	417	7 028
Brevets et marques	113			113
Logiciels	1 127	176	2	1 301
SOUS TOTAL	5 596	3 265	419	8 442
CORPORELLES				
AAI constructions	17 643	2 154	1 219	18 578
Matériel et outillage	75	1	-	76
AAI mobilier	8 330	763	471	8 622
Véhicules	1	-		1
Matériel de bureau et informatique	946	102	18	1 030
Mobilier				-
Avances et acomptes sur immobilisations				-
SOUS TOTAL	26 995	3 020	1 708	28 307
TOTAL	32 591	6 285	2 127	36 749

(*) y compris 3.055 m€ de dotation pour dépréciation

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2018 s'élève à 3 535 k€ versus 3 481 k€ au 31 août 2017.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

L'application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 applicable au 1er janvier 2017 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes clos au 31 août 2018.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	450	122	328
Autres créances clients	4 826	4 826	
Personnel et comptes rattachés	14	14	
Etat - Impôt sur les bénéfices	3 177	572	2 605
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	485	485	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	449	449	
Groupe et associés	1 668	1 668	
Débiteurs divers	5 126	5 126	
Charges constatées d'avance	2 471	2 471	
TOTAL CREANCES	18 666	15 733	2 933

Les Créances d'exploitation/Débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place d'un gage-espèces pour un montant de 4 852 K€ dans le cadre de la signature le 14 mars 2017 avec les principales banques opérationnelles du Groupe Vivarte d'un protocole de conciliation au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires.

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
SOUS TOTAL	-	-
CREANCES		
Factures à établir	353	394
Avoir non parvenus	560	196
Produits à recevoir	-	-
Débiteurs divers	13	-
Créances sur cessions d'actifs	-	-
SOUS TOTAL	926	590
TOTAL	926	590

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Charges d'exploitation	2 471	2 797
Charges financières	-	-
TOTAL	2 471	2 797

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers (dont droits d'entrée pour 648 K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 1 819 K€, de la publicité pour 274 K€ et 378 K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le poste valeurs mobilières de placement (V.M.P.) comprend des parts d'OPCVM de trésorerie dont le risque de changement de valeur est négligeable et dont la maturité est de trois mois au plus au moment de leur date d'acquisition

Les V.M.P. figurent au bilan pour leur valeur historique ou leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure à la valeur historique.

La valeur d'inventaire est le cours de bourse moyen du mois précédent la clôture pour les sociétés cotés.

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 23 556 milliers d'euros. Il est composé de 1 544 684 actions de valeur nominale de 15.25 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'action	Montant	
Montant au début de l'exercice	1 544 684	23 556	208
Mouvement en capital			
Distribution de dividendes			
Provisions réglementées			563
Résultat de l'exercice			- 4 868
Montant en fin de l'exercice	1 544 684	23 556	- 4 097
Total capitaux propres			19 459

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174	174
Réserve légale, autres réserves	2 356	2 356
Report à nouveau	- 2 322	1 775
Provisions réglementées	563	695
Primes réserves et provisions réglementées	771	5 000
Résultat de l'exercice	- 4 868	- 4 097
TOTAL	- 4 097	903

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2017	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2018
Prov. pour litiges loyers	161	61	58	58		164
Prov. pour litiges et droits économiques	565	70	620	103	517	15
Prov. pour litiges prud'homaux	205	206	71	25	46	340
Prov. Pour autre risque	7	-	7		7	-
Prov. pensions, obligations simil.	336	7	2		2	341
Prov. pour restructuration						-
Autres prov. risques et charges						-
Provisions médailles du travail	77	3	3	3		77
TOTAL	1 351	347	761	189	572	937
	Exploitation	263	754	186	558	
	Financier	10		3	7	
	Exceptionnel	74	7		7	

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance et de celle déjà versée à Vivarte, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 370 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Valeur actualisée de l'engagement brut	948	936
Provisions pour risques et charges	340	336
TOTAL	1 288	1 272

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1.75%
- Taux de revalorisation des salaires : 1.75%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 75 K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en produits financiers pour 83 K€.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	auprès d'établissements de crédit		Divers	
	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2018	31/08/2017
A moins de 1 an	564	12	613	677
De 1 à 5 ans			38 948	36 526
Plus de 5 ans				
TOTAL	564	12	39 561	37 203

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 584	16 584		
Fournisseurs - divers engagements à payer	5 677	5 677		
Personnel et comptes rattachés	1 605	1 605		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 606	1 606		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	798	798		
Etat : autres impôts , taxes et assimilés	1 449	1 449		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	695	695		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 977	1 977		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	30 391	30 391	-	-

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-
Emprunts et dettes financières divers	569	555
Avances et acomptes sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 802	1 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	464	114
Dettes fiscales et sociales	3 514	3 088
Autres dettes	26	230
TOTAL	7 375	5 787

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 62 k€ pour l'exercice 2017/2018 versus 66 k€ en 2016/2017.

Produits constatés d'avance

néant

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2018			31/08/2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	113 098	5 985	119 083	110 818	7 036	117 854
Prestations de services et divers	465	- 446	19	668	82	750
TOTAL	113 563	5 539	119 102	111 486	7 118	118 604

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
régul sur stocks	157	
Charges de personnel et transactions	141	211
Achats externes		
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks matières premières		
Autres		
TOTAL	298	211

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 240 K€ sur l'exercice.

20. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2018	31/08/2017
Cadres	171	169
Assimilés cadres	51	47
Employés	417	418
Ouvriers		
Personnel mis à disposition	2	5
TOTAL	641	639

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	129	149
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	25	2
Produits net de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	154	151
Dotations financières aux amortissements et provisions	9	-
Intérêts et charges assimilées	2 680	2 669
Différences négatives de change	-	38
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	2 689	2 707
RESULTAT FINANCIER	- 2 535	- 2 556

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	23
Produits exceptionnels sur opérations en capital	347	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	575	754
SOUS-TOTAL PRODUITS	922	777
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	748	1 502
charges exceptionnelles sur opérations en capital	957	257
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 667	2 276
SOUS-TOTAL CHARGES	5 372	4 035
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 4 450	- 3 258

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- De mises au rebut d'actifs immobilisés (-580 K€),
- De perte sur vente d'actifs immobilisés (-25 ke)
- De dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (-2 772 K€),
- De dépréciation d'immobilisations corporelles (-284 K€)
- De provision sur titres (-90 K€),
- De subvention dans le cadre de la politique de prix de transfert (-712 K€),
- De frais de personnel (-110 K€),
- De l'impact de la variation des amortissements dérogatoires (+123 K€),

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 1 228 548 790,64 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2018

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société MINELLI est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, MINELLI doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société MINELLI bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er janvier 2018 ; il s'élève à 572 K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2018.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	- 460	- 4 450	- 24	- 4 934
Réintégrations	705	3 030	77	3 812
Déductions	- 705	- 283	- 135	- 1 123
TOTAL	- 460	- 1 703	- 82	- 2 245
Impôt	- 819			- 819
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt	885			885
IMPOT SUR LES SOCIETES	66	-	-	66

Risques fiscaux

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur cet exercice. L'impact du redressement d'IS est de 815k€.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPOTS DIFFÈRES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		695	132			563
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		135	58			77
Organic		94	3			91
Effort Construction		114		3		117
Tascom		83		-		83
Eco Emballages		18	3			15
Eco TLC		8		-		8
autres		541	278			263
32. A déduire ultérieurement						-
Provision pour retraite		336	2	7		341
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus-value en sursis d'imposition						
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	-	2 024	476	10	-	1 558
II. ÉLÉMENTS à imputer						
1. Déficits reportables		8 695		2 179		10 874
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Actifs de couverture des engagements en matière de pensions et indemnités assimilées (engagement reçu)

En tant que filiale du Groupe Vivarte, la société bénéficie d'une quote-part d'actifs gérés par Vivarte SAS par le biais d'un contrat d'assurance externe. Cette quote-part est proportionnelle au montant de l'engagement brut de la Société et elle s'élève à 220 K€ au 31 août 2018 (vs. 204 K€ au 31 août 2017)

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2018 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 10 595 K US \$ soit 8 760 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

Banques	Encours baux	Encours douanes	Garantie à 1ère demande
BECM	182		
BESV	260		
CADIF	32		
EULER	19		
HERMES			
AFFILIES	1 395		
TOTAL	1 888	-	-

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	Encours baux	Encours douanes
Baillleurs	493	-
TOTAL	493	-

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2018 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2018 en matière de crédits documentaires : 6 656 K€.

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

- Un contrôle sur le respect de la LME (délais de règlement des fournisseurs) est en cours
- Le 5 novembre 2018, le Groupe Vivarte, après avoir obtenu l'accord de son Conseil d'Administration en date du 18 octobre 2018, a annoncé la mise en vente de la société MINELLI
- Le 28 Septembre 2018, une augmentation de capital d'un montant de 4 905 010 euros a été réalisée au moyen de l'apport de 14 fonds de commerce par la société VIVARTE S.A.S. »

MINELLI SAS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 28 461 441 euros

Siège social : 155 rue du Dirigeable – ZI les Paluds – 13400 AUBAGNE

413 157 306 RCS MARSEILLE

EXTRAIT DU

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le quatorze décembre,
A 15 heures,
Au 38 rue du Hameau – 75015 PARIS,

La Société VIVARTE, société par actions simplifiée, au capital de 180 552 836 euros, ayant son siège social 28 avenue de Flandre – 75019 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 308 449 024, représentée par son Président NOVARTEX, elle-même représentée par Madame Armelle Griveaux en vertu du pouvoir donné par Monsieur Patrick PUY, associée unique (l'« Associé Unique ») de la société MINELLI SAS est présente.

[.....]

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des rapports et des comptes de la Société

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 août 2018 à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître une **perte de (4 867 863,04) euros**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice

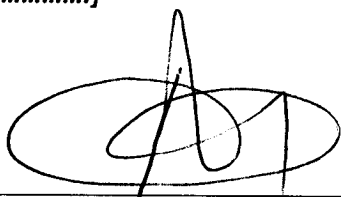
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : (4 867 863,04) €
au compte « report à nouveau » s'élevant à : (2 322 001,09) €
Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à : (7 189 864,13) €

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende distribué par action
2016 / 2017	Néant
2015 / 2016	Néant
2014 / 2015	Néant

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

[.....]



Le Président,
Madame Armelle Griveaux